

FICHE 2 - Participer au fonctionnement de l'école primaire, et accompagner des actions et projets d'éducation à la citoyenneté

- Participation aux activités éducatives et pédagogiques

Il peut être proposé au volontaire les activités suivantes :

- participer à l'accueil du matin ;
- faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires ;
- contribuer à l'organisation de l'espace de la classe ;
- préparer les rencontres avec les parents et enrichir leur information notamment sur les possibilités offertes par les classes de moins de trois ans en maternelle ;
- contribuer à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école ;
- participer à l'accompagnement d'une sortie scolaire avec un enseignant, sous la responsabilité d'un adulte ;
- aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation ;
- assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités artistiques, scientifiques, à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves ;
- accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité avec un enseignant, sous la responsabilité d'un professionnel ;
- participer à la gestion des bibliothèques, centres de documentation (BCD) : assister les enseignants, notamment pour accueillir les élèves pour la gestion du prêt ;
- participer au dispositif "Devoirs faits" organisé pour l'accompagnement aux devoirs des élèves ;
- contribuer à l'apprentissage de la langue en école maternelle.

Dans le cadre de l'inclusion des élèves en situation de handicap, les volontaires pourront également :

- coopérer avec les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) pour aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et adaptées en petits groupes favorisant l'inclusion et en assurant des actions de médiation ;
- coopérer avec des enseignants pour développer des activités nouvelles permettant aux élèves en situation de handicap (qu'ils soient accompagnés par un AESH ou non) de participer à des activités collectives scientifiques, culturelles, sportives et citoyennes (rencontres avec des élèves d'autres écoles ou établissements, spectacles, concerts, expositions, cérémonies, etc.) ou avec des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) pour aider à l'animation des temps d'activités de ces élèves et à leur inclusion
- Aider au montage et à l'animation d'ateliers de sensibilisation et d'échanges pour favoriser la participation active des élèves à la journée internationale des personnes handicapées célébrée le 3 décembre chaque année ;

- Participation à des actions ou activités citoyennes

Il peut être proposé au volontaire les activités suivantes :

- élaborer et co-animer des activités originales pour favoriser la participation active des élèves aux journées ou semaines d'engagement citoyen (semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, semaine de l'engagement, etc.), commémorations patriotiques, participation collective à des concours et à des « olympiades » ;
- faciliter l'identification et la connaissance par les équipes éducatives des ressources et des partenaires du territoire dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, ainsi que des dispositifs existants et mobilisables dans ces domaines, afin de contribuer à l'émergence d'actions citoyennes dans le projet d'école ;
- aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les intervenants extérieurs (associations, collectivités, services publics, etc.) tout au long du projet ou de l'action ;
- prendre part à des ateliers liés à l'exercice du débat, du jugement et de l'argumentation (conseils d'élèves, ateliers philosophiques, etc.) pour aider au bon déroulement des séances (préparation du matériel nécessaire, remise en état des locaux, etc.) ;

- accompagner des classes ou des groupes d'élèves lors de déplacements liés aux projets mis en

place (visites d'institutions, de lieux de mémoire, etc.) ;

- s'impliquer dans le développement de médias dans le cadre scolaire (webradio, journal scolaire, blog, affichages, etc.) ;

- s'impliquer auprès des équipes éducatives et des élèves dans l'organisation de temps forts liés à la citoyenneté : journée de la laïcité, journée de la mémoire et des génocides.